

CHAMPIONNAT DU MAROC PAR EQUIPES JEUNES Garçons et Filles Saison 2018/2019

Le Championnat du Maroc par équipes jeunes Garçons et Filles est ouvert aux clubs affiliés à la FRMT et à jour au niveau du règlement des licences.

A) LIEU

Les rencontres se dérouleront à **Rabat/Kenitra.**

B) DATE DU CHAMPIONNAT

du 29 Juin au 8 Juillet 2019

C) DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS

L'engagement et la composition des équipes doivent parvenir à la FRMT avant :

Le Lundi 10 Juin 2019

D) TIRAGE AU SORT

Jeudi 20 Juin 2019 à 10h30 à l'annexe de la FRMT à Rabat

E) FRAIS D'INSCRIPTION

Ils sont fixés à 500,00 dhs par équipe. Le règlement par chèque libellé au nom de la FRMT doit impérativement accompagner la demande d'inscription ou doit être viré à la banque :

**SOCIETE GENERALE MAROCAINE DES BANQUE- AGENCE BEAUSEJOUR CASABLANCA -
COMPTE N° 022 780 000 135 000 500 14 95 74**

F) CATÉGORIES D'ÂGE

1) 11/12 ans Filles/Garçons

- 11 ans Garçons et Filles nés en 2008

- 12 ans Garçons et Filles nés en 2007

Chaque club peut engager une équipe ou deux équipes.

La rencontre se jouera en 11 matchs répartis comme suit :

2 simples 11 ans garçons

2 simples 11 ans filles

2 simples 12 ans garçons

2 simple 12 ans filles

1 double garçons 11 ans

1 double filles au choix

1 double garçons 12 ans

Les équipes pourront intégrer à leur équipe lors de la rencontre 1 joueur né en 2009 et 2 joueuses nées en 2009.

Le joueur 2009 ne pourra participer que dans le simple et le double 11 ans garçons(2008).

Les joueuses 2009 ne pourront participer que dans le simple 11 ans filles (2008) et ne pourront pas participer au double filles.

Le joueur 11 ans participant en simples 12 ans restera dans la catégorie 12 ans en doubles.

2) 13/14 ans Filles

13/14 ans Filles nés en 2005-2006

Chaque club peut engager une équipe ou deux équipes.
La rencontre se jouera en 3 matchs (2 Simples + 1 Double)

Les équipes pourront intégrer à leur équipe lors de la rencontre 1 joueuse née en 2007.
Cette joueuse ne pourra pas participer à une autre compétition lors de la même journée.

3) 13/14 ans Garçons

13/14 ans Garçons nés en 2005-2006

Chaque club peut engager une équipe ou deux équipes.
La rencontre se jouera en 5 matchs (3 Simples + 2 Doubles)

Les équipes pourront intégrer à leur équipe lors de la rencontre 1 joueur né en 2007.
Ce joueur ne pourra pas participer à une autre compétition lors de la même journée.

4) 15/18 ans Filles

15 / 18 ans Filles nés en 2001-2002-2003-2004

Chaque club peut engager une équipe ou deux équipes.
La rencontre se jouera en 3 matchs (2 Simples + 1 Double)

Les équipes pourront intégrer à leur équipe lors de la rencontre 1 joueuse née en 2005-2006.
Cette joueuse ne pourra pas participer à une autre compétition lors de la même journée.

5) 15/18 ans Garçons

15 / 18 ans Garçons nés en 2001-2002-2003-2004

Chaque club peut engager une équipe ou deux équipes.
La rencontre se jouera en 5 matchs (3 Simples + 2 Doubles)

Les équipes pourront intégrer à leur équipe lors de la rencontre 1 joueur né en 2005-2006.
Ce joueur ne pourra pas participer à une autre compétition lors de la même journée.

G) DÉLAIS DE QUALIFICATION DES JOUEURS :

Les licences des joueurs faisant partie des équipes participant dans le cadre de ce championnat devront être impérativement enregistrées et validées par les clubs auprès de la FRMT au plus tard le Lundi 10 Juin 2019 délai de rigueur.

H) RÈGLES DE QUALIFICATION

La qualification d'un joueur est acquise pour une saison sportive allant du 1^{er} Octobre au 30 Septembre de l'année suivante.

Un joueur est qualifié pour représenter un club en Championnat du Maroc par équipes lorsqu'il remplit les conditions suivantes :

- 1- S'il a une licence dans ce club pour la saison concernée.
- 2- S'il a participé avec ce même club l'année précédente dans une compétition par équipe.
- 3- S'il a obtenu l'accord de mutation ou de prêt de la part d'un autre club.
- 4- S'il a obtenu l'autorisation d'intégration d'un joueur étranger du Centre ITF

I) TRANSFERTS (Voir ANNEXE)

J) RÉSERVES

Si un joueur n'est pas qualifié à jouer avec un club, les matchs joués par celui-ci seront déclarés perdus.

K) ARBITRAGE

La désignation des arbitres et des Juge-arbitres sera effectuée par la Commission d'arbitrage de la FRMT.

**La Commission des Compétitions Nationales
et de Classement**